

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 novembre 2019

L'UDES et l'Apec signent une convention de partenariat pour soutenir la fonction RH et faciliter le recrutement dans l'ESS

L'économie sociale et solidaire proposait 16 800 offres d'emploi cadre en 2018 en France métropolitaine, essentiellement dans le secteur associatif.¹

Les offres d'emploi de l'ESS représentent 3,3 % des offres d'emploi cadre publiées par l'Apec, soit quasiment autant que dans la distribution généraliste, le secteur des activités comptables et juridiques, ou encore celui de la mécanique-métallurgie.

Les associations concentrent 66 % des offres, suivies par les coopératives (14 %), les mutuelles (14 %) et les fondations (6 %). Les sociétés commerciales non-coopératives de l'ESS représentent moins de 1 % des offres.

Afin de mieux répondre à ces opportunités, l'UDES et l'APEC ont signé le 28 novembre une convention de partenariat de trois ans (2019-2021) lors d'une conférence sur les opportunités d'emploi dans l'ESS organisée par l'Apec à la mairie de Paris à l'occasion du Mois de l'économie sociale et solidaire.

Les deux organisations s'associent pour :

1. **Sensibiliser les demandeurs d'emploi et particulièrement les jeunes à l'ESS et ses opportunités d'emploi** : des événements régionaux et nationaux communs seront organisés pour développer l'information, promouvoir l'emploi dans l'ESS et les conseiller sur les voies d'accès à l'emploi dans ses différents secteurs d'activité.
2. **Accompagner les employeurs de l'ESS sur la fonction Ressources Humaines (RH)** : outre des événements d'information et de sensibilisation qui seront organisés, l'Apec mettra à disposition des employeurs représentés par l'UDES, l'ensemble de ses outils pour favoriser l'appui à la fonction RH et les bonnes pratiques en matière de développement des compétences notamment dans les TPE/PME.

« L'UDES et l'Apec travaillent de concert depuis quelques années afin de valoriser au mieux les métiers, formations et opportunités d'emploi dans l'ESS auprès des cadres et des jeunes diplômés. Cette nouvelle coopération se veut très opérationnelle et « territorialisée ». Alors que l'ESS doit faire face à un déficit d'attractivité dans un certain nombre de métiers, il est en effet nécessaire que l'on puisse répondre au plus près des besoins des employeurs représentés par l'UDES, que

¹ Cf l'étude menée par en octobre 2018 par l'APEC, en partenariat avec le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CNCRESS), à partir des offres d'emploi publiées sur [apec.fr](https://corporate.apec.fr/home/nos-etudes/toutes-nos-etudes/les-besoins-en-competences-cadre.html). Pour en savoir plus : <https://corporate.apec.fr/home/nos-etudes/toutes-nos-etudes/les-besoins-en-competences-cadre.html>



ce soit en matière de recrutement ou d'accompagnement de leur fonction RH. » souligne le Président de l'UDES, Hugues Vidor.

Pour Bertrand Hébert, directeur général de l'Apec « *Alors que l'ESS connaît de profondes mutations, nous avons choisi de nous mobiliser afin d'accompagner au mieux les entreprises du secteur. Les valeurs qu'elles véhiculent, telles que l'utilité sociale, la solidarité ou le soutien aux personnes fragilisées, sont en phase avec les attentes actuelles des cadres, en quête de sens au travail. Pour autant, face aux enjeux d'attractivité, les entreprises doivent disposer de repères fiables pour ajuster et mieux piloter leur stratégie de recrutement. Par ce partenariat, nous nous engageons à mettre notre expertise à leur service afin qu'elles puissent trouver les compétences cadres dont elles ont besoin.* »

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 60 000 entreprises et établissements, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité et l'expérimentation sociale, le développement durable.

L'Apec conseille les entreprises dans la sécurisation de leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle participe à la diffusion des bonnes pratiques RH et apporte, notamment aux PME-TPE, des informations sur leur marché de l'emploi. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé·e·s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances de l'emploi cadre. L'Apec est l'un des opérateurs nationaux habilités à délivrer du conseil en évolution professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant·e·s, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer.

En savoir plus : corporate.apec.fr

CONTACTS PRESSE

Pour l'APEC

Mendrika LOZAT

01 40 52 22 06 – 06 74 94 76 24

mendrika.lozat@apec.fr

Pour l'UDES

Agathe HENRY

01 43 41 63 32

ahenry@udes.fr